

## Marges urbaines et migrations forcées : les réfugiés à l'épreuve des camps en Afrique de l'Est

*Marc-Antoine Pérouse de Montclos\**

Conflits armés et catastrophes naturelles provoquent régulièrement d'importants déplacements de populations. Dans le contexte d'une urbanisation qui n'épargne plus aucune région de la planète, ils précipitent notamment vers les villes des catégories de « citoyens en devenir » qui se caractérisent par une grande marginalité sur le plan à la fois social, politique, économique et juridique. L'Afrique noire est particulièrement touchée. Triste record, elle abrite environ un dixième de la population mondiale mais recense un bon quart des réfugiés et près de la moitié des conflits armés comptabilisés sur la planète. En 1990, on y dénombrait un réfugié sur quatre, soit 2,8 millions sur 11. Suite à la crise des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique, le ratio est même monté à près d'un sur deux en 1995, avec 6,8 millions de réfugiés sur 14,5, avant de retomber à son niveau antérieur, 3,3 millions sur 12 en 2000 et 2,6 sur 8,4 en 2005 selon les chiffres des Nations Unies<sup>1</sup>.

À l'exception de quelques monographies, l'exode vers la ville africaine en temps de crise n'a cependant pas fait l'objet d'études approfondies. D'une part, l'aspect urbain des migrations forcées a été très négligé [Rogge, Akol, 1989]. D'autre part, la dimension coercitive des processus d'exode rural a peu retenu l'attention des chercheurs<sup>2</sup>. Les insuffisances dans ce domaine n'ont pas tenu qu'aux difficultés logistiques d'accès et aux limites méthodologiques des enquêtes de terrain conduites dans des pays en guerre. Pendant longtemps, seuls certains aspects politiques des exodes ruraux ont été pris en compte, en l'occurrence à propos de l'échec des pays du Sud à maîtriser leur aménagement territorial et leur planification urbaine. Pour le reste, la réflexion ne s'est guère attardée sur les phénomènes migratoires « par défaut d'État », à l'occasion de conflits armés ou de catastrophes naturelles. Surtout, les analyses urbaines n'ont pas assez développé

---

\* Politologue, Institut de recherche pour le développement (IRD) – perouse@ird.fr.

1. É. Fottorino *et alii*. [1992, p. 299] ; HCR [1995, p. 247]. Pour les statistiques les plus récentes, voir le site Internet du HCR : <http://www.unhcr.org>.

2. Sur 1 507 études traitant des migrations en Afrique subsaharienne, par exemple, moins de 7 % s'intéressaient aux flux de réfugiés. voir J.O. Oucho, W.T.S. Gould [1993, p. 261].

d'approches intégrées et pluridisciplinaires. « Jusqu'à récemment, constate un spécialiste sud-africain, les géographes insistaient sur le rôle de l'organisation spatiale dans les établissements humains, tandis que les chercheurs en sciences sociales tendaient à considérer la morphologie du territoire comme le résultat banal d'un processus économique, social et politique [...] Aujourd'hui émerge l'idée que structure sociale et forme spatiale sont deux phénomènes interactifs et interdépendants qui ne peuvent être compris qu'en transcendant les barrières disciplinaires : le fétichisme des géographes et les lacunes des sociologues à l'égard du territoire » [Smith, 1982, p. 230].

### Du camp au bidonville

Indéniablement, l'étude des marges urbaines résultant de migrations forcées de populations oblige à prendre en compte plusieurs dimensions. La question n'est pas seulement de savoir dans quelle mesure les crises humanitaires contribuent à l'urbanisation de l'Afrique subsaharienne, mais aussi de comprendre en quoi elles produisent des espaces politiques peuplés de « citoyens de seconde zone ». Plusieurs cas de figures apparaissent lorsqu'on s'intéresse au rôle des migrations forcées en la matière. Relativement moderne, le phénomène du regroupement dans des camps s'impose à l'évidence, avec de nombreuses variations suivant qu'il s'agit de réfugiés qui ont franchi une frontière internationale ou de déplacés « internes » qui évoluent à l'intérieur de leur propre pays (tableau 1). Victimes des tactiques de la terre brûlée, ces derniers sont souvent parqués dans des « villages de la paix » pour isoler les guérillas et vider des régions entières. Quant aux demandeurs d'asile, la politique des États d'accueil et des organisations intergouvernementales, au premier rang desquelles le HCR (Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), participe de leur enfermement à l'intérieur d'espaces bien délimités où l'on contient l'étranger avec l'espoir de le voir bientôt repartir dans son pays d'origine. Dès 1964 en Ouganda, par exemple, une loi (le *Control of Alien Refugees Act*) permet de condamner en justice les impétrants qui quittent les camps sans l'autorisation du commandant de la place. L'année suivante en Tanzanie, un dispositif similaire (le *Refugee Control Act*) impose aux réfugiés burundais des permis dits *kibali* pour sortir des camps par des routes dûment autorisées et contrôlées. Au Kenya, encore, les autorités endiguent à partir de 1991 l'afflux de réfugiés somaliens, soudanais et éthiopiens dans des camps placés sous la garde de la police, voire de l'armée, et situés dans des provinces périphériques, loin des centres citadins du pouvoir.

Tab. 1 – Les formes d’urbanisation dérivées des camps de réfugiés ou de déplacés

<b>Camp de réfugiés</b>	Généralement établi en milieu rural, il contribue à forger une culture urbaine qui, par le jeu des proximités, transforme parfois les bourgades voisines en sortes d’appendices
	Malgré les restrictions de circulation dans le pays d’accueil, il participe souvent de la prospérité des agglomérations alentours, y compris lorsque sa fermeture autoritaire précipite des clandestins vers la ville
	Plus rarement, il se greffe directement à la périphérie d’une agglomération, à l’image des camps de réfugiés somaliens à Mombasa au Kenya, et s’y dissout parfois dans la violence, sur le modèle de Karachi au moment de la partition de l’Inde en 1947
	Une infime minorité de réfugiés parvient aussi à gagner plus ou moins officiellement les rivages du monde développé, déjà très urbanisé, ce qui conduit naturellement les demandeurs d’asile à résider en ville
<b>Camp de déplacés</b>	Malgré les contingences de la fuite, il peut se pérenniser sous forme d’agglomération, comme à Mbuji-Mayi à l’indépendance du Congo belge ou Ibadan au Nigeria au XIX <sup>e</sup> siècle
	En milieu rural, il sert également de relais sur les chemins de la ville
	En milieu urbain, enfin, il lui arrive de se fondre dans les agglomérations existantes, à l’instar de Monrovia ou Khartoum ; faute de reconnaissance des autorités et de sécurité de la tenure foncière, il s’apparente souvent à un camp de squatters ou un bidonville au vu de son caractère transitoire et du fort taux de rotation de sa population

Aujourd’hui, les demandeurs d’asile officiellement admis à résider en ville se font de plus en plus rares, toutes proportions gardées. Des réfugiés recensés dans le monde en 1999, seulement 5,7 % ont été accueillis dans des agglomérations, essentiellement en Europe, les pourcentages tombant à 5,2 % pour l’Afrique et 3,9 % pour l’Amérique latine [Cambrézy, 2001, p. 71-72]. Relativement à l’ensemble des personnes prises en charge par le HCR, le nombre de citadins assistés s’avérait encore moindre. Les pourcentages urbains tombaient alors à 3,2 % et 1,4 % dans le cas de l’Afrique et de l’Amérique latine respectivement. En 1993, le HCR ne dénombrait que 58 722 réfugiés dans les villes d’Afrique subsaharienne, à raison d’environ 27 000 au Burundi, 20 000 au Kenya et 3 500 au Congo [Bascom, 1995, p. 207]. Concernant les demandeurs d’asile soudanais au Caire, par exemple, le HCR avait reconnu moins de 3 000 cas sur 13 000 en l’an 2000, tandis que 15 000 autres vivaient dans la clandestinité après avoir échoué dans leur tentative d’obtenir un statut de réfugié.

Certes, les chiffres officiels ne reflètent pas la réalité. D’abord, ils ne prennent pas en compte les réfugiés « spontanés », pour ne pas dire illégaux, qui, d’eux-mêmes, vont s’installer en ville en dehors du circuit des organisations gouvernementales et humanitaires. Selon certaines estimations, entre 10 % et 30 % des réfugiés en Afrique

vivraient en fait en milieu urbain ; de récentes enquêtes parlent plus précisément d'un ratio de 27 % dans les capitales du Kenya et de l'Ouganda en 2001, avec 50 000 demandeurs d'asile à Kampala et 60 000 à Nairobi, dont à peine 20 000 enregistrés par le HCR [Rogge, 1986 ; Parker, 2002]. Pareils dénombrements, en outre, ne concernent que les réfugiés ayant franchi une frontière internationale, et non les déplacés ayant fui à l'intérieur du cadre d'un État-nation – ou de ce qu'il en reste. À l'instar des « parachutés » de Mexico, les *paracaidistas*, ces derniers peuvent parfaitement envahir les terres vacantes et y établir des bidonvilles « instantanés » à la périphérie des agglomérations déjà existantes, comme à Khartoum aujourd'hui. Dans quelques cas, rares, il arrive même que des villes entières se créent à partir de camps de déplacés. Dans le Sud-ouest du Nigeria, par exemple, Ibadan est fondée en 1821 par les victimes d'affrontements fratricides entre clans yorouba [Pérouse de Montclos, 2001a]. Fait assez exceptionnel dans son genre, la localité, avantageusement située au carrefour de grandes routes commerciales, devient bientôt une puissance militaire de première importance, à l'époque l'agglomération la plus peuplée d'Afrique après Le Caire, avec 70 000 habitants vers 1850 et 175 000 en 1911 ! Lors des troubles de l'indépendance au Congo belge, encore, Mbuji-Mayi, petit centre minier de 35 000 personnes en 1959, accueille une partie des 150 000 Luba qui fuient Luluabourg et la sécession du Katanga à partir de 1960. Proclamée capitale d'un éphémère État du Sud-Kasai en 1961, l'agglomération, un moment appelée Bakwanga, devient la troisième ville du Zaïre après Kinshasa et Lubumbashi, qui comptent respectivement 2 500 000 et 600 000 âmes au milieu des années 1980 [Piermay, 1986, 1993, p. 108-111]. Mbuji-Mayi dépasserait aujourd'hui les 800 000 habitants...

Les différences de statuts entre déplacés et réfugiés ont évidemment de l'importance en la matière. On ne doit cependant pas imaginer qu'elles facilitent systématiquement l'insertion urbaine des uns par rapport aux autres. Pourvus de droits civiques qui leur garantissent théoriquement la liberté de circuler, les déplacés évoluent à l'intérieur de leur propre pays et peuvent a priori aller habiter en ville sans avoir à entrer dans la clandestinité. Parce qu'ils ont traversé une frontière internationale, les réfugiés, eux, rencontrent davantage d'obstacles légaux à leur intégration et sont toujours susceptibles de devenir des apatrides. Mais ils bénéficient de la protection juridique de la communauté internationale, notamment du HCR, et connaissent parfois de meilleures conditions de vie que les autochtones grâce au soutien des organisations humanitaires. Par contraste, les déplacés en milieu citadin sont souvent considérés comme des intrus et fort mal accueillis par les autorités, qui n'hésitent pas à les évincer si besoin en est. Réduits à l'état de squatters, beaucoup n'ont aucune sécurité foncière et peuvent être expulsés à tout moment<sup>3</sup>.

De fait, les déplacés qui tentent de s'agréger dans ou autour des agglomérations existantes se heurtent fréquemment à l'hostilité des autorités chargées de contrôler

3. Il y aurait d'ailleurs là des parallèles intéressants à dresser avec le phénomène latino-américain des occupations de terres dans les *pobladores* de Santiago de Chile, les *barrios clandestinos* de Mexico, les *possessionaros* de Monterras, le *mercado pirata* de Bogota ou les *barriadas* de Lima.

le développement des villes. La suspicion est d'autant plus grande quand les squatters viennent de régions aux mains de mouvements rebelles. Mais elle se nourrit aussi d'une méfiance générale à l'encontre des centres urbains, « lieux de perte », et des pauvres, « classes dangereuses ». Historiquement, rappelons-le, certains gouvernements africains post-indépendance sont même allés jusqu'à tenter d'interdire l'accès aux villes et ont essayé de fixer les paysans à la campagne afin de freiner l'exode rural, à l'instar des présidents Julius Nyerere en Tanzanie et Ali Soihili aux Comores, qui voulaient casser les habitudes séculaires du pays profond en organisant des villages collectifs *ujaama*, pour le premier, et des circonscriptions *mudiria*, pour le second. En temps de guerre, de tels dispositifs ont évidemment pris une tout autre ampleur, sur le mode de la relégation. Les politiques urbaines ont littéralement été « militarisées » de ce point de vue.

Ainsi, la junte islamiste au pouvoir à Khartoum a voulu contenir l'afflux de déplacés en provenance du Sud en guerre pour des raisons religieuses, économiques et politiques tout à la fois. Chrétiens ou animistes, les nouveaux arrivants ont en l'occurrence été installés dans des zones arides à la périphérie de la capitale, quand ils n'ont pas été expulsés ou placés en prison pour avoir construit illégalement des habitations trop proches du centre-ville et régulièrement démolies par les forces de l'ordre [Pérouse de Montclos, 2001b]. Les autorités burundaises, quant à elles, ont établi des camps pour 320 000 déplacés autour de la capitale afin de « faire le vide » dans la préfecture de Bujumbura-rural et de priver la guérilla d'éventuels soutiens paysans. Fin 1999, notamment, l'armée a regroupé de force environ 260 000 villageois dans une trentaine de sites sur une dizaine de communes à la périphérie de Bujumbura, quitte à aggraver davantage les conditions de vie de la population et à la précipiter vers l'agglomération voisine<sup>4</sup>.

## Des réfugiés dans une cité virtuelle : le cas du Kenya

À dire vrai, le camp de réfugiés est rarement mieux loti. En Afrique, il est généralement éloigné des centres de pouvoir urbains et s'apparente, au mieux, à une sorte de ville virtuelle. De fait, il ne bénéficie pas de tous les avantages de la cité, notamment en ce qui concerne la liberté de circulation et d'établissement de ses habitants. Sous perfusion humanitaire, d'accès restreint, surveillé par la police, il évoque plutôt une sorte de ghetto urbain en milieu rural. Si ses densités de population en font indéniablement une agglomération, il ne semble pas viable et fait figure de « ville nue », incomplète malgré sa planification et sa gestion bureaucratique par les organisations humanitaires [Agier, 2002, p. 111 ; Waters, 2000 ; Pottier, 1996].

4. Les autorités, il est vrai, adoptent parfois la tactique inverse. La volonté de contrôler les populations déplacées, à proximité des centres de pouvoirs, le dispute au souhait de maintenir les misérables à la campagne, loin des sources de richesse. Sur le plan sécuritaire, les deux options sont tout aussi fructueuses... ou contre-productives : cela dépend de la situation militaire. Dans des villes assiégées et affamées, tant les forces gouvernementales que les rebelles ont pu retenir malgré eux les habitants pour servir de « bouclier humain » contre l'ennemi. Ce fut le cas des sécessionnistes biafrais à Port Harcourt, qui, faute de DCA et d'aviation, espéraient ainsi échapper aux bombardements des troupes fédérales en 1968. Ce fut le cas, encore, de l'armée soudanaise à Juba, encerclée par les combattants de la *Sudan People's Liberation Army* en 1986.

Le cas du Kenya est représentatif de ces greffes urbaines et théoriquement provisoires, en l'occurrence dans le Nord-ouest du pays, à Kakuma, et le Nord-est, à Dadaab. Le regroupement des réfugiés y paraît d'autant plus précaire et volontariste que les camps sont construits dans des régions rurales, semi-arides, sous développées et à dominante agropastorale. Chez les Turkana de Kakuma comme chez les Somali de Dadaab sévissent en effet des sécheresses à répétition qui ont traditionnellement conduit les troupeaux et les hommes à transhumer en fonction de la disponibilité des pâturages et des points d'eau<sup>5</sup>. Historiquement, les famines n'ont cependant pas provoqué l'émergence de centres urbains. Il a en l'occurrence fallu attendre l'arrivée des organisations humanitaires pour que soient bâties *ex nihilo* des « villes-camps » vers lesquelles ont afflué réfugiés et autochtones.

Simple village de 8 000 habitants, Kakuma devient ainsi le deuxième site d'accueil de réfugiés au Kenya lorsque commencent à y débarquer les victimes de la guerre au Soudan, en Éthiopie et en Somalie à partir de 1992, année qui, pour les Turkana, coïncide aussi avec la sécheresse des « squelettes d'animaux » (*lobolbolio*). Proche de la frontière soudanaise, la bourgade enregistre alors une impressionnante croissance démographique, alimentée à la fois par un flux ininterrompu en provenance du Soudan et par le transfert, entre 1997 et 1999, de quelque 15 000 réfugiés somaliens chassés des environs de Mombasa sur la côte. En 2002, le camp de Kakuma abrite plus de 80 000 personnes auxquelles il faut ajouter 45 000 Turkana attirés par les services sociaux de l'aide internationale.

De même, Dadaab, qui comptait à peine plus de 5 000 habitants avant 1991, sans doute plus du double aujourd'hui, connaît un essor fantastique lorsqu'on y construit les trois camps d'Ifo, Hagaderah et Dagahaley, qui recensent une bonne centaine de milliers d'occupants au début de la décennie suivante. Comme à Kakuma, ce phénomène d'urbanisation dans l'urgence se produit dans une région frontalière et rurale, rompue aux sécheresses et caractérisée par de très faibles densités de population. Autre particularité, les Somali de la province kenyane du Nord-est entretiennent d'étroits liens culturels avec leurs congénères réfugiés, citoyens de la République de Somalie. À l'indépendance, les Somali du Kenya avaient d'ailleurs demandé leur rattachement à Mogadiscio et leur rébellion armée avait momentanément dépeuplé la région, provoquant de nombreux départs vers la Somalie. Témoin de cette époque trouble, un des trois camps de Dadaab, Hagaderah, se trouve maintenant à l'emplacement d'un ancien fort britannique dont le « sultan » avait dû s'enfuir en Somalie tandis que son fils, Dekow Stambul, était mis en prison à cause de ses activités à la tête d'un parti irrédentiste, le Northern Province Peoples Progressive Party.

5. De mémoire d'homme, les Turkana se rappellent ainsi de l'année des « os blancs » (*ekwakoit*) en 1925, de la « poussière » (*ekwam lonyang*) en 1943, du « bétail en pleurs » (*ata nachoke*) en 1947, « de la peau sur les os » (*ekaru a ngilowi*) en 1949, de « l'immobilité » (*lotira*) en 1952, de « la longue saison sèche » (*karoi*) en 1953, de « la faim qui pince » (*lokulit*) en 1954, des « animaux décharnés » (*namotor*) en 1960, du « soleil bouillant » (*kimududu*) et du « choléra » (*lowelo*) en 1971, de la « peste bovine » (*loukoi*) en 1979, de la « distribution de maïs » par les associations caritatives (*lochuu* ou *lopiar*) en 1980 et 1981, etc. Voir N. Middleton, P. O'Keefe [1998, p. 60].

Les connivences claniques ont indéniablement facilité les brassages de part et d'autre des frontières héritées de la colonisation. Déjà pendant la guerre d'Ogaden en 1977 et 1978, de telles affinités avaient facilité l'assimilation des Somali fuyant les combats en Éthiopie. En Somalie, les camps de réfugiés s'étaient développés en symbiose avec les bourgades avoisinantes. À Qoryoley, nombre de réfugiés avaient choisi de vivre en dehors des sites prévus pour eux, tandis qu'à la frontière éthiopienne, les habitants de Beledweyne allaient au contraire habiter le camp de Sigalow afin de profiter des distributions alimentaires [Kibreab, 1993]. De leur côté, les quatre camps de Jalalaqsi étaient, en termes démographiques, devenus la troisième agglomération de la République de Somalie après Mogadiscio et Hargeisa, avec 85 000 réfugiés au milieu des années 1980...

Au Kenya, les trois camps de Dadaab, eux, ont autant attiré les réfugiés somaliens que les populations somali des alentours, quitte à brouiller les distinctions de statuts entre citoyens et demandeurs d'asile. Les autochtones qui n'étaient pas directement originaires de Dadaab semblent plutôt s'être insérés au milieu des réfugiés. De leur côté, les Somali des environs immédiats, moins nombreux, se sont installés à la périphérie des camps pour y acheter de la nourriture à bon prix et y vendre un peu de bétail ou de lait. À l'exception d'Ifo, qui comptait apparemment la plus grande proportion de réfugiés en provenance de Somalie, Dagahaley et Hagadera se sont ainsi mélangés avec les communautés de Darod Ogaden sur le territoire desquelles ils se situaient, le premier sur l'aire de transhumance des Aulihan, le second sur la route des Abdwak. Grâce aux forages réalisés par les organisations humanitaires, la permanence et la gratuité de l'accès à l'eau ont notamment attiré les habitants des localités voisines de Yumbis, Alnijukur, Anole et Kulan, bientôt fixés dans des petits hameaux (*manyata*) que le HCR a fini par leur attribuer pour éviter les disputes avec les réfugiés (par exemple autour du puits n° 5 de Hagadera, qui recensait 93 huttes et près de 500 habitants en 1998). Signe d'une sédentarisation en devenir, de pareils points d'attache ont permis aux jeunes adultes d'aller s'occuper du bétail sans emmener leur famille, en laissant leurs dépendants à l'abri du besoin.

## Le potentiel des infrastructures

De fait, les infrastructures dont bénéficient les camps sont un facteur évident d'urbanisation, qui attire les autochtones et donne un aspect citadin aux agglomérations de réfugiés. Kakuma affiche ainsi des taux de scolarisation et d'encadrement sanitaire très supérieurs à ceux de la région grâce à un hôpital de 90 lits, quatre cliniques d'une capacité totale de 520 places, vingt-et-une écoles primaires pour une vingtaine de milliers d'élèves, deux collèges techniques où l'on forme quelque 350 apprentis et deux lycées où l'on suit le cursus kenyan avec en prime des cours d'arabe<sup>6</sup>. De même, les quinze écoles primaires de Dadaab, à raison de cinq dans chaque camp, accueillent au total 17 800 élèves, ceci sans compter 2 200 enfants en maternelle et 300 handicapés dans des cours spéciaux. La situation

6. Tous les chiffres qui suivent proviennent d'une enquête de terrain réalisée en 1998.

scolaire y paraît bien meilleure que dans les localités environnantes, non sans difficultés, d'ailleurs : les 150 classes du primaire sont débordées et les trois lycées, construits dans chacun des camps en vue d'enseigner les programmes kenyans, sont bientôt fermés en 1998, faute de financements appropriés.

Les résultats se révèlent encore plus impressionnants dans le domaine médical. Chaque camp de Dadaab a trois centres de santé et un hôpital d'une capacité d'environ cent lits. Réfugiés et autochtones vont y voir un docteur plus de quatre fois par an si l'on en croit les registres hors maternité des dispensaires tenus sur place par les équipes française et belge de Médecins sans frontières<sup>7</sup>. Leur suivi médical s'avère bien supérieur aux pratiques habituellement observées dans les pays en développement, avec des citoyens qui, en moyenne, consulte un médecin une fois par an, voire une fois tous les deux ans pour les paysans.

Autre avantage comparatif, la bourgade de Dadaab a elle-même bénéficié du « boom humanitaire ». Elle est désormais reliée au réseau électrique, a été dotée d'un abattoir, a accès à l'eau courante et dispose de bons services de santé avec une nouvelle maternité et un dispensaire régulièrement approvisionné, ceci sans compter les services médicaux offerts à l'intérieur des camps. La situation s'est également améliorée sur le plan scolaire. Les autochtones remplissent un tiers des classes dans les écoles des camps, où ils sont officiellement admis. Kakuma présente à cet égard un cas de figure assez différent, car le quota de 10 % réservé aux autochtones n'y a jamais été atteint. À l'intérieur du camp, les Turkana représentent moins de 2 % des élèves du secondaire, 0 % des enfants du primaire et moins de 5 % des apprentis en formation dans les collèges techniques.

## Les avantages économiques

Au-delà des infrastructures urbaines, les camps de réfugiés sont aussi attractifs parce qu'ils créent de nouveaux débouchés et dynamisent le marché du travail. À Dadaab, notamment, les activités des ONG (Organisations non gouvernementales) fournissent plus de 2 000 emplois, dont 24 pour des expatriés et 383 pour des Kenyans en 1997. À elle seule, la coopération allemande GTZ (*Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*), qui ne compte aucun expatrié, génère chaque année une masse salariale de 130 000 dollars auxquels il faut ajouter plus de 15 000 dollars pour les travailleurs manuels qui participent ponctuellement aux campagnes de reboisement. De son côté, CARE (*Cooperative for Assistance and Relief Everywhere*), la plus grosse ONG en la place, emploie plus de mille réfugiés, dégageant un pouvoir d'achat d'un demi-million de dollars dans la région.

Une telle manne a bien entendu suscité des tensions. Les autochtones se plaignent de ne pas avoir tiré profit du boom humanitaire autrement qu'en ayant accès à des denrées alimentaires bon marché. Les habitants de Dadaab, en particulier, ont

7. Malgré les épidémies à chaque changement de saisons et les variations de populations dans les camps, cette moyenne, confirmée par des rapports hebdomadaires et mensuels, s'avère relativement stable depuis 1996. Voir M.-A. Pérouse de Montclos, P. Kagwanja [2000, p. 210].



manifesté et envoyé des pétitions pour obtenir du travail dans les camps. Les emplois les plus qualifiés et les mieux rémunérés, disent-ils, reviennent soit à des expatriés soit à des Kenyans qui ne sont pas originaires de la province. Le problème touche également Kakuma, où les organisations humanitaires emploient près de 200 Kenyans parmi lesquels les autochtones sont encore plus minoritaires. Les trois principaux clans turkana de la région, les Ngilukumong, Ngwikwatela et Ngisiger, se sont disputés les quelques postes disponibles. Les Ngilukumong arguent qu'aucun des leurs n'a été recruté par des ONG à Kakuma ou Lokichokio, à la frontière du Soudan, et reprochent au député de la circonscription du Turkana Nord d'avoir favorisé son clan, les Yapakuno, et ses alliés, les Ngisiger. Les contrats passés avec le HCR en vue de fournir du bois pour la cuisine du camp ont, plus spécifiquement, été l'objet de violents litiges : les divers groupes en compétition, au nombre d'une quarantaine, se sont affrontés au cours d'échauffourées qui ont fait trois morts en juillet 2002. Les conflits pour des ressources rares ont aussi opposé les Turkana aux réfugiés soudanais, par exemple lors d'une affaire de vol de bétail qui a provoqué la mort de douze personnes en juin 2003.

De fait, la concurrence est rude car les ONG se rabattent souvent sur des réfugiés qui reçoivent des indemnités, les *incentives*, d'un montant bien moindre que les salaires des autochtones. Les cliniques du camp de Kakuma disposent ainsi de dix réfugiés pour assister un Kenyan. L'hôpital, quant à lui, emploie 78 réfugiés pour 21 Kenyans. Le corps enseignant recense des proportions similaires avec 36 réfugiés pour 12 Kenyans dans le secondaire et 341 réfugiés pour 44 Kenyans dans le primaire. Un instituteur touche 1 875 shillings s'il est réfugié mais 11 798 quand il a la nationalité kenyane, un rapport de Ksh 3 000 à Ksh 14 965 dans le secondaire. Concrètement, les Kenyans occupent plutôt les postes de direction, laissant aux réfugiés les échelons les plus bas de la hiérarchie du travail. À Dadaab, les réfugiés représentent en l'occurrence les quatre cinquièmes des employés des hôpitaux et des centres de santé dans les camps, mais seulement la moitié des effectifs administratifs de Médecins sans frontières dans des bureaux.

## Des marchés en devenir

Certes, les emplois créés par les ONG ne constituent qu'un des aspects du pouvoir d'attraction des camps. À elle seule, l'aide humanitaire ne peut sûrement pas fixer définitivement les populations réfugiées dans des agglomérations artificielles. Les dynamiques économiques endogènes, les processus d'acculturation urbaine et les politiques d'immigration des pays d'accueil s'avèrent autrement plus importants de ce point de vue. En effet, les camps constituent de formidables marchés en devenir, qui alimentent les réseaux commerçants des environs et étendent leurs ramifications jusqu'au pays d'origine des réfugiés. Contrairement aux idées reçues, les occupants des camps ne restent pas inactifs à attendre l'aide internationale. Afin de se procurer les biens manquants dans des économies de pénurie et de troc, ils revendent une partie des vivres distribués par les organisations humanitaires, voire le produit des projets de développement à l'intérieur ou à l'extérieur des camps. Chaussures, vêtements, viande, lait, pâtes, kérosène, allumettes : tout devient matière à échange.

Lorsqu'on leur permet de cultiver les alentours, les réfugiés se montrent également susceptibles de dynamiser les agricultures locales, base de la prospérité urbaine des localités environnantes. À la différence du Kenya, le Soudan, par exemple, a pendant longtemps autorisé les réfugiés sur son territoire à mettre en valeur les terres inexploitées. À l'exception de la vallée du Nil et de la Gezira, la pression foncière y était faible et une loi de 1970 (le *Land Allotment Act*) avait mis sous la coupe de l'État les terrains qui n'étaient pas enregistrés comme des propriétés privées. Les occupants des camps de Girba et Fau se sont ainsi retrouvés à développer les projets d'agriculture mécanisée de New Halfa et Rahad. Dans la région de Kassala, notamment, les réfugiés érythréens ont considérablement stimulé l'élevage et la production vivrière. En vingt ans, ils ont réussi à amasser un troupeau estimé à 60 000 têtes de bétail en 1988 et ont concouru à multiplier par douze la production de fruits et légumes [Kibreab, 1987 ; Al-Shazali, 1993, p. 185 ; Kuhlman, 1994].

De même dans le Sud du Soudan au milieu des années 1970, l'arrivée de réfugiés ougandais fuyant la dictature Amin Dada a fourni aux autochtones une main-d'œuvre bon marché et le rendement des exploitations a augmenté en conséquence [Harrell-Bond, 1986, p. 22]. Revers de fortune, les habitants du Sud Soudan ont ensuite dû, à leur tour, fuir la reprise des combats contre la junte de Khartoum en 1983. Ils se sont alors enfuis dans les pays voisins, l'Ouganda et l'Éthiopie essentiellement, où Addis-Abeba les a mis à contribution sur les plantations de l'État dans la région d'Akobo. En négociant leur force de travail et leurs rations alimentaires avec les pasteurs nuer et les fermiers anuak des rivières Sobat et Pibor, les occupants du camp d'Itang, par exemple, ont étendu leurs ramifications commerciales jusque dans les localités de Jokau et Nasir à l'intérieur du Soudan [Johnson, 1996, p. 172-173].

À partir de 1991, cependant, les revers de la guérilla sud-soudanaise, dont les bases arrières se trouvaient en Éthiopie, ont de nouveau obligé ces réfugiés à reprendre les chemins de l'exode, cette fois vers le Kenya, où un bon nombre a débarqué à Kakuma dans un état de dénuement complet après un périple de plusieurs centaines de kilomètres à pied à travers des zones de combats. N'ayant, à la différence des réfugiés éthiopiens et somaliens, ni capital ni diaspora sur qui compter pour lancer un commerce, ils ont dû se contenter de troquer des biens de première nécessité : un peu de poisson séché, du tabac, des légumes, mais pas de bétail ou de produits locaux. Avec quelque soixante-dix échoppes, les Soudanais de Kakuma ont fini par constituer un petit comité de gestion d'une dizaine de commerçants qui a levé une taxe de dix shillings par mois et par stand sans parvenir à étendre ses activités...

## Une intégration à géométrie variable

La réussite des uns et des autres, il est vrai, dépend beaucoup des conditions d'arrivée et d'accueil, ainsi que des antécédents économiques des réfugiés. En comparaison, le marché des Éthiopiens de Kakuma se révèle bien plus dynamique, reflétant l'esprit d'entreprise d'une communauté multiethnique et d'origine urbaine.

Une rue du quartier éthiopien du camp compte, à elle seule, plus d'une centaine d'échoppes, avec des clubs vidéo, des quincailleries, une poste qui relaie le courrier kenyan et des « hôtels », en réalité des cafés où l'on sert de la bière traditionnelle, appelée *tej* et brassée sur place. Arrivés plus récemment, les réfugiés somaliens de Kakuma font pareillement preuve d'une belle vitalité sur le plan commercial. Plus nombreux et moins individualistes que leurs concurrents éthiopiens, ils se sont organisés en coopératives et plusieurs familles se partagent la même échoppe. On estime que le chiffre d'affaires du marché de Kakuma dépasse les dix mille euros par jour.

Le phénomène est encore plus frappant à Dadaab, où les réfugiés somaliens ont bénéficié de leurs accointances claniques avec les Somali kenyans de la région. Tenu par d'anciens citadins et établi sur un site mieux planifié, Hagadera a notamment la réputation d'être le plus gros marché des trois camps de Dadaab. Bien achalandé en produits de consommation courante et en qat, un euphorisant très prisé dans la Corne de l'Afrique, il rayonne largement au-delà de son aire de peuplement et attire même des acheteurs venus de Somalie malgré les difficultés du voyage sur des pistes infestées de bandits armés et souvent impraticables en saison des pluies.

Les autochtones de Dadaab ont indéniablement profité de l'aubaine. Grossistes, ils fournissent les réfugiés chargés de revendre la marchandise au détail et disent posséder un quart des échoppes dans les marchés des trois camps. Des complicités linguistiques, religieuses et culturelles ont facilité le développement des échanges, y compris pour activer les réseaux de contrebande transfrontalière. À l'instar des camps de Somalie après l'afflux de réfugiés fuyant la guerre d'Ogaden en 1978, de telles relations commerciales ont permis de redistribuer les ressources de la manne humanitaire sans trop susciter la jalousie des populations environnantes [Christensen, 1982 : 27]. Faute de semblables affinités ethniques, l'organisation des secours à Kakuma semble, de ce point de vue, avoir été moins équitable au vu des énormes écarts de niveaux de vie entre les réfugiés et les autochtones.

Le camp de Kakuma a en effet été construit dans un district officiellement référencé comme le plus pauvre du Kenya. Aussi surprenant que cela puisse paraître, les Turkana de la région sont beaucoup plus à plaindre que les réfugiés sur le plan matériel. Victimes de famines à répétition mais restés attachés à leurs traditions et très peu intégrés à une économie de marché, les Turkana en ont été réduits à vivre d'expédients pour subvenir à leurs besoins. Dans le camp de Kakuma, où les hommes constituaient 66 % des réfugiés soudanais et 72 % des éthiopiens en 1997, des femmes turkana ont pu se livrer à la prostitution ; les enfants des communautés alentours, eux, ont servi de domestiques. Quant aux hommes adultes qui avaient perdu leurs troupeaux à cause de la sécheresse, certains ont dû se résoudre à aller vendre du charbon de bois à cinq shillings le fagot : un prix identique à celui de Dadaab pour un marché moindre, un tiers des besoins des réfugiés étant directement assurés par le HCR<sup>8</sup>.

8. La consommation des camps de Dadaab, qui comptent davantage de réfugiés, représente quelque cent tonnes de bois par jour à raison d'un kilo par personne. La collecte du bois y implique plus les réfugiés eux-mêmes : essentiellement des femmes lorsque la distance à parcourir à pied ne dépasse pas les quarante kilomètres aller et retour dans la journée, des hommes lorsqu'elle peut atteindre la centaine de kilomètres avec un âne et une carriole.

L'impact économique du camp de Kakuma n'a pas non plus été très heureux pour les autres commerçants kenyans des environs, qui n'étaient d'ailleurs pas des Turkana mais des Kikuyu, des Luo ou des Luhya venus des hautes terres. Les grossistes qui possédaient déjà un magasin se sont certes réjouis de l'arrivée des réfugiés et des organisations humanitaires, qui a élargi leur clientèle solvable. Sur le marché en plein air de la localité de Kakuma, en revanche, les petits commerçants ont plus souffert de la compétition des nouveaux venus et les trois quarts ont dû fermer boutique. Les réfugiés ont effet revendu leurs rations alimentaires à des prix défiant toute concurrence et sans payer de patente officielle, alors qu'ils bénéficiaient déjà de la gratuité des services sanitaires et scolaires à l'intérieur du camp. Les Éthiopiens, notamment, ont monopolisé la filière des vêtements neufs ou usagés. Faute de s'entendre avec les commerçants locaux en vue de grouper et harmoniser leurs achats, ils ont préféré se marier à des Kenyanes pour s'approvisionner en marchandises et contourner l'interdiction de sortir du camp.

### L'acculturation urbaine

Dans tous les cas, l'avantage comparatif des réfugiés – savoir les connections internationales, l'accès aux organisations humanitaires et les gains de compétitivité dus aux économies d'échelle – dépend toujours du bon vouloir des autorités du pays d'accueil. Fragile, le développement des activités économiques que génère la concentration des populations déplacées par la guerre bute fréquemment sur l'hostilité de gouvernements qui, en interdisant le commerce et l'agriculture, privent les camps des attributs fondateurs de la prospérité d'une ville. Faute de reconnaissance officielle et de statut municipal, le camp sous perfusion humanitaire demeure alors une cité-dortoir, une agglomération transitoire, susceptible de disparaître aussi vite qu'elle a été créée. Du fait de son caractère éphémère, l'aide internationale ne peut alimenter et perpétuer indéfiniment les réseaux commerciaux que suscite la présence de réfugiés. Indispensables à la fixation d'un marché urbain, les dynamiques économiques endogènes, elles, restent suspendues aux politiques de *containment* des services d'immigration, qui freinent les tentatives d'investissement et d'enracinement des réfugiés.

Par-delà les obstacles économiques et politiques, la fabrique urbaine à l'œuvre dans les camps se manifeste sans doute plus sur le plan culturel, en particulier pour les réfugiés d'origine rurale. Comme la ville, le camp brasse les populations. Tour de Babel, il mélange les nationalités, à l'instar de Kakuma, camp le plus cosmopolite du Kenya où les Soudanais, majoritaires, côtoient un bon nombre de Somaliens, ainsi qu'une poignée d'Éthiopiens, Rwandais et Ougandais. Facteur de modernisation et d'émancipation, le camp contribue aussi à modifier les hiérarchies sociales et les rapports de genres, notamment à travers les programmes des organisations humanitaires en faveur des femmes. Dans le camp de Kakuma, par exemple, les filles représentent plus d'un cinquième des élèves du primaire et du secondaire, proportion qui va jusqu'à un tiers à Dadaab : l'obligation, à la cantine, de partager son repas avec les garçons introduit une mixité en opposition radicale avec la tradition rurale.

Liés aux effets du déracinement et aux modalités de la distribution des secours, la dislocation du contrôle social et le relâchement de l'ordre coutumier, précisé-ment, s'accompagnent souvent de violences typiquement urbaines. L'oisiveté forcée des réfugiés a indéniablement contribué à la délinquance des jeunes<sup>9</sup>. Régulièrement ravagés par des affrontements communautaires, Dadaab et Kakuma se caractérisent aujourd'hui par des formes de criminalité qui, aux confins de la préda-tion et de la lutte politique, se rapprochent du gangstérisme des villes sans pour autant rompre complètement avec le banditisme de grand chemin des campagnes. Certes, il peut sembler assez paradoxal de faire du développement de la délin-quance juvénile un attribut urbain des camps. Le phénomène ne confirme pas moins l'émergence d'une culture de la précarité qui, à défaut de répondre à tous les critères d'une ville, témoigne de l'existence d'agglomérations humaines en marge des centres de pouvoir citadins.

### La ville refuge : un rôle à (re)découvrir

Dans toutes ses variétés, le camp de déplacés ou de réfugiés alimente en l'occur-rence une urbanisation de crise dont la dynamique suit de près la situation militaire au niveau régional. Ghetto humanitaire à la campagne ou bidonville de squatters en ville, il revêt maints aspects lorsque ses habitants se fondent dans la masse anonyme des citadins alentours, disparaissent dans la clandestinité ou s'expatrient dans les métropoles industrielles du monde développé. Sa pérennité dépend ensuite de l'évolution des conflits armés, des conditions d'accès aux agglomérations et du sentiment de sécurité qu'offre la cité. Au final, l'enracinement de ces regroupe-ments de population d'un genre bien particulier s'apprécie dans la durée. En atten-dant, il importe de donner toute leur place aux crises humanitaires pour expliquer l'urbanisation de l'Afrique subsaharienne.

Un tel changement de perspective oblige alors à réviser les analyses classiques de l'exode rural sur les causes de départ et les facteurs d'attraction de la ville en temps de paix : les *push* et les *pull factors*. Certes, la grande misère des campagnes et la pression foncière continuent en partie d'alimenter la croissance des agglomérations dans les pays du Sud, comme en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle avec le chômage technique résultant de l'industrialisation de l'agriculture [Fei, Ranis, 1961 ; Lewis, 1954, p. 139]. Mais l'explication malthusienne de l'urbanisation par un excédent de main-d'œuvre rurale a montré ses limites, entre autres parce qu'elle ne prenait pas assez en compte les besoins saisonniers des travaux des champs et les activités d'artisanat susceptibles de retenir les paysans à la campagne [Nelson, 1979, p. 50-53 ; Norman, 1969]. « Les villes, note ainsi un spécialiste, ne se développent généralement pas à cause de la raréfaction des terres cultivables, de l'augmentation de la pauvreté en zone rurale ou d'un accroissement démographique rapide » [Harris, 1992, p. 51].

9. D'une manière générale en Afrique, la prolongation de l'exil a souvent miné la cohésion des réfugiés et provoqué un fort sentiment de déclassement social. En Libye, les Touaregs du Mali ou du Niger sont ainsi devenus des « parasites » *ishumar*, un terme dérivé du français « chômeur ». En Algérie, les habitants de la principale concentration de réfugiés sahraouis ont ironiquement rebaptisé Tindouf d'un acronyme qui en dit long sur leur absence de perspectives : « Tout Individu Normal Devient Obligatoirement Fou » !

De fait, les facteurs d'attraction du milieu urbain jouent un rôle bien aussi important et il convient d'intégrer à part entière la fonction de refuge que les agglomérations peuvent prendre en temps de crise. Les motivations des migrants, on le sait, ne sont pas toutes économiques [Harris et Todaro, 1970]. Outre les facilités de scolarisation, d'opportunités d'emploi ou d'avantages financiers en termes de revenus, la présence d'amis ou de parents favorise l'arrivée en ville. La majorité des migrants sont des jeunes gens. Leur déplacement s'interprète également sur le mode de la promotion sociale, voire de la révolte contre la supervision familiale et l'autorité des Anciens. La ville-lumière est en effet un lieu d'émancipation car son anonymat permet d'échapper au contrôle du village. Pour les victimes de conflits armés ou de catastrophes naturelles, elle offre en plus un espace de refuge susceptible de se pérenniser sous la forme du camp, du ghetto ou du bidonville. De ce point de vue, il apparaît que les causes de départ liées à la violence ne sont certainement pas les seuls facteurs déterminants des trajectoires de la migration sous contrainte...

## BIBLIOGRAPHIE

- AGIER M. [2002], *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion.
- AL-SHAZALI S. [1993], « Les réfugiés étrangers au Soudan », *Égypte Monde Arabe* (Le Caire), n° 15-16, p. 97-118.
- BASCOM J. [1995], « The New Nomads. An Overview of Involuntary Migrations in Africa », in J. Baker et T.A. Aina (éd.), *The Migration Experience in Africa*, Uppsala, Nordika Afrikainstitutet.
- CAMBREZY L. [2001], *Réfugiés et exilés. Crise des sociétés, crise des territoires*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines.
- CHRISTENSEN H. [1982], *Survival Strategies for and by Refugees. Report on a Six-Week Exploratory Sociological Field Study into the Food Situation of Refugees in Camps in Somalia*, Genève, UNRISD.
- FEI J. et RANIS G. [1961], « A story of economic development », *American Economic Review*, n° 50, p. 533-565.
- FOTTORINO E., GUILLEMIN C., ORSENNA E. [1992], *Besoin d'Afrique*, Paris, Fayard.
- HARRELL-BOND B.E. [1986], *Imposing Aid. Emergency Assistance to Refugees*, Oxford, Oxford University Press.
- HARRIS J., TODARO M. [1970], « Migration, unemployment and development : a two-sector analysis », *American Economic Review*, n° 59, p. 126-142.
- HARRIS N. [1992], « Les données de la question urbaine », *Le Courrier Afrique-Caraïbes-Pacifique/Communauté Européenne*, n° 131, p. 51-52.
- HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) [1995], *Les réfugiés dans le monde*, Paris, La Découverte.
- JOHNSON D.H. [1996], « Increasing the Trauma of Return : An Assessment of the UN's Emergency Response to the Evacuation of the Sudanese Refugee Camps in Ethiopia, 1991 », in T. Allen (éd.), *In search of cool ground. War, flight and homecoming in Northeast Africa*, Trenton (NJ), Africa World Press.

- KIBREAB G. [1993], « The myth of dependency among camp refugees in Somalia, 1979-1989 », *Journal of Refugee Studies*, vol. 6, n° 4, p. 321-349.
- KIBREAB G. [1987], « Rural Eritrean Refugees in the Sudan : a study of the dynamics of flight », in P. Nobel (éd.), *Refugees and Development in Africa*, Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies.
- KUHLMAN T. [1994], *Asylum or aid ? The economic integration of Ethiopian and Eritrean refugees in the Sudan*, Leiden, African Studies Centre.
- LEWIS W.A. [1954], « Economic Development with Unlimited supplies of labour », *Manchester School of Economic and Social Studies*, n° 22, p. 139-191.
- MIDDLETON N., O'KEEFE P. [1998], *Disaster and development : the politics of humanitarian aid*, Londres, Pluto Press.
- NELSON J. [1979], *Access to Power. Politics and the urban poor in developing nations*, New Jersey, Princeton University Press.
- NORMAN D. [1969], « Labour inputs of farmers : a case study of the Zaria Province of the North Central State of Nigeria », *Nigerian Journal of Economics and Social Studies*, vol. 11, n° 1, p. 3-14.
- OUCHO J.O., GOULD W.T.S. [1993], « Internal Migration, Urbanization and Population Distribution », in National Research Council (éd.), *Demographic Change in Sub-Saharan Africa*, Washington, National Academy Press.
- PARKER A. [2002], *Hidden in Plain View : Refugees living without protection in Nairobi and Kampala*, New York, Human Rights Watch.
- PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A. de [2001a], « Perspective historique sur la ville et la guerre en Afrique de l'Ouest », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 91, p. 111-117.
- PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A. de [2001b], « Migrations forcées et urbanisation : le cas de Khartoum », *Les dossiers du Ceped*, n° 63.
- PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A. de, Kagwanja P. [2000], « Refugee Camps or Towns ? The Socio-economic dynamics of the Dadaab and Kakuma camps in Northern Kenya », *Journal of Refugee Studies*, vol. 13, n° 2, p. 205-222.
- PIERMAY J.-L. [1986], « Naissance et évolution d'une ville post-coloniale, Mbuji-Mayi (Zaire) », in B. Crousse, E. Le Bris et E. Le Roy (éd.), *Espaces disputés en Afrique noire. Pratiques foncières locales*, Paris, ORSTOM-Karthala.
- PIERMAY J.-L. [1993], *Citadins et quête du sol dans les villes d'Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan.
- POTTIER J. [1996], « Relief and Repatriation : Views by Rwandan refugees, Lessons for Humanitarian Aid Workers », *African Affairs*, vol. 95, n° 380, p. 403-429.
- ROGGE J.R., AKOL J.O. [1989], « Repatriation : its role in resolving Africa's refugee dilemma », *International Migration Review*, vol. 23, n° 2, p. 185-199.
- ROGGE J.R. [1986], « Urban Refugees in Africa : Some Changing Dimensions to Africa's Refugee Problem, with Special Reference to Sudan », *Migration World*, vol. 14, n° 4, p. 7-13.
- SMITH D.M. [1982], *Living under apartheid : aspects of urbanization and social change in South Africa*, Londres, George Allen & Unwin.
- WATERS T. [2000], *Bureaucratizing the Good Samaritan : The Limitations of Humanitarian Relief Operations*, Boulder (Co.), Westview Press.